

Le Président

**Réf.** : TP/DA N°71.24/25

**Objet** : RECYCLAGE JUGES GAM

*Dossier suivi par Thomas PINEAU*

NANTES, le 22 OCTOBRE 2024

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

**RECYCLAGE JUGES GAM**

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les renseignements concernant les modalités des recyclages des juges GAM organisés dans les Pays de la Loire.

**Modalités** :

- ✓ Etre diplômé du niveau concerné
- ✓ Etre licencié F.F.G.
- ✓ **ATTENTION, tous les candidats qui ne se recycleront pas avant décembre 2024 ne pourront pas se recycler sur les autres années du cycle.**

	<b>Dimanche 8 décembre 2024</b>	<u>Lieu</u> :	<u>Coût</u>
<b>NIVEAU 3</b>	9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 <b><u>Prévoir un pique-nique</u></b>	Maison des sports 44 rue Romain Rolland 44103 NANTES	45 € / candidat <b><u>Coût club conventionné</u></b> 18 €/ candidat

**Inscriptions** : En cliquant **ICI** **avant le 15 NOVEMBRE 2024, DERNIER DELAI**, (le règlement doit nous parvenir **impérativement** avant le début de la formation par chèque à l'ordre du Comité Régional ou par virement

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président Régional,  
LUC LE ROY

